

Avis public d'élection

Municipalité de Sainte-Mélanie

Date du scrutin : 28 juin 2026

Par cet avis public, **Madame Roxane Gobeil**, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le poste suivant est ouvert aux candidatures :
 - Poste de conseillère ou conseiller, district 4
2. Toute déclaration de candidature à ce poste doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants:

Du 15 au 29 mai 2026

Horaire

Lundi au jeudi	De 8h30 à 12h00	et	De 13h00 à 17h00
Vendredi	De 8h30 à 12h00		

Attention : le lundi 18 mai 2026, le bureau sera fermé en raison de la Fête des Patriotes et le vendredi 29 mai 2026, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

Il est recommandé de prendre rendez-vous avec la présidente d'élection, aux coordonnées indiquées ci-dessous, afin de déposer votre déclaration de candidature complétée.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : Dimanche 28 juin 2026, de 10h00 à 20h00

Jour de vote par anticipation : Dimanche 21 juin 2026, de 12h00 à 20h00

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 12 juin 2026 à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. **Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.**

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente d'élection au plus tard le 12 juin 2026.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 29 mai 2026.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 26 juin 2026 à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : **Monsieur Philippe Pichet**
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

10, rue Louis-Charles-Panet
Sainte-Mélanie (Québec) J0K 3A0
Téléphone : 450 889-5871 poste 233
greffe@sainte-melanie.ca

Donné à Sainte-Mélanie, le 15 mai 2026



Madame Roxane Gobeil
Présidente d'élection